

informations



Comité Régional CGT Midi-Pyrénées



Luttes en région
Carbone Savoie (65)



A la une
Banque Publique d'Investissement



Actualité régionale
Journée d'action dans
la fonction Publique

N° 213

Juin 2014

Répression syndicale

dossier



**syndicaliste
pas voyou !**

Editorial	2
A la une	3
• Banque Publique d'Investissement	
Luttes en région	4
• Carbone Savoie (65)	
Histoire Sociale	6
• Jean Jaurès et le syndicalisme	



Dossier7

Répression syndicale

- Nutribio
- ANRAS
- SAM Technologies

Activité CGT/CESER	11
• Les interventions de la CGT	
Vie syndicale	13
• 12e Conférence Régionale	
Actualité régionale	14
• Journée d'action dans la fonction publique	
Brèves	15
• Congrès de l'UD de l'Ariège	
• Assemblée Générale de TLC	



Comité Régional CGT
Midi-Pyrénées
7, place du Fer à Cheval
31300 TOULOUSE

Prix : 1€ • N° 213 • Juin 2014
N° d'inscription à la CP 0216505720
ISSN 1950-4926

Directeur de la Publication :
Roger-Pierre Lemouzy
Tél. 05 61 23 35 52 - Fax 05 61 21 82 23
e-mail : cgt.crpm@orange.fr
site : www.cgt-midipyrenees.com

Conception et réalisation :
Sandrine Bellin
Comité Régional CGT Midi-Pyrénées
Imprimé par le
Comité Régional CGT Midi-Pyrénées

LA TÊTE HAUTE ET LE POING LEVÉ!

« Résister pour conquérir » : sous les vents de la répression syndicale, cette formule résume la stratégie de la CGT. A l'heure où les libertés fondamentales, dont celles des syndicalistes sont gravement menacées, nul doute que c'est la CGT qui est dans le viseur. Nombre de nos militants et de nos dirigeants sont victimes d'une féroce répression. C'est le cas pour nos 2 camarades de L'AN-RAS, mis en examen pour avoir écrit un tract, pour David Gistau Secrétaire Général de l'UD de l'Aveyron, à qui sa direction écrit pour lui intimé l'ordre de reprendre le travail au le 1er juillet. C'est aussi le cas pour les 7 de Nutribio, en mise à pied à titre conservatoire, pour cause de grève, alors qu'ils demandaient une augmentation de 7 euros. Nos camarades sont victimes d'un acharnement judiciaire et policier, généralement appliqué aux délinquants de droit commun. Nos militants ne sont pas des voyous. Et si les pouvoirs publics sont à ce point soucieux de traquer les bandits, qu'ils dirigent leurs gyrophares vers le siège du Medef. La CGT freine les ardeurs d'un gouvernement dont l'orientation ne fait plus aucun doute. Et perturbe tout autant la stratégie du patronat. C'est cela que paye les camarades!

La CGT Midi Pyrénées réaffirme la nécessité d'un vote sur la loi d'amnistie, des syndicalistes. La CGT Midi Pyrénées condamne toutes les formes de répression syndicale, quelles qu'elles soient. La place des syndicalistes n'est pas devant les tribunaux ou les Conseils de discipline, ou entendus par la police mais auprès des salariés. Peu importe les coups. Nous ne bougerons pas d'un pouce. Et qu'on entende bien ceci: pas touche à un seul cheveu d'un seul militant de la CGT, ou c'est toute la CGT qui ripostera! On ne nous bâillonnera pas, et nous rendrons coup pour coup.



Lina Desanti

Secrétaire Générale de l'UD CGT 82



Banque Publique d'Investissement

« une CGT force de propositions »

Le 13 mai 2014, s'est tenu la 2e réunion du Conseil d'Orientation de la BPI FRANCE Midi- Pyrénées, depuis sa création le 12 juillet 2013.

Deux heures de réunion, avec des documents remis sur table, pour un ordre du jour plutôt chargé, dont notamment :

- Le bilan d'activité 2013 (quelques éléments peu fiables pour 2014)
- Le plan stratégique de la BPI
- Les indicateurs d'impact de l'action de la BPI...

PETIT RAPPEL :

Loin de répondre à notre revendication CGT de création d'un pôle public financier, nous avons décidé d'agir et de siéger au Conseil d'Orientation de la BPI, afin qu'elle ne soit pas une banque comme les autres en s'exonérant des critères de la rentabilité financière, en ayant pour priorité le développement économique, l'emploi, la reconquête de l'industrie avec une éthique sociale et environnementale.

QUELQUES CHIFFRES CLÉS :

- La BPI Midi-Pyrénées, c'est un financement public/privé de 1,3 Md€ pour 2013, dont 630 M€ par la BPI
- 3713 entreprises auraient été soutenues, dont 500 au titre des avances du CICE (28 M€).

Sans entrer dans le détail, on remarquera que les financements accordés pour l'innovation (81 M€) sont en forte baisse par rapport à 2012 (110 M€)... Quant à l'investissement direct, la BPI est intervenue dans seulement 7 entreprises...

Au-delà des chiffres qui témoignent d'une certaine activité financière tournée vers la seule satisfaction des entreprises, aucun élément fourni ne nous permet d'apprécier l'efficacité réelle de l'action de la BPI! En effet, suite à notre interpellation, aucune réponse satisfaisante ne nous a été fournie sur le maintien et les créations d'emplois, aucune lisibilité sur la répartition de son action dans nos territoires et les différentes filières pour assurer un rééquilibrage territorial et le développement de la diversification de notre activité économique.

Quant au plan stratégique, les 10 ambitions de la BPI se résument à accompagner la croissance des entreprises et préparer la compétitivité de demain. Le mot emploi n'apparaît même pas dans le texte! A noter que lors de ce CRO, il y a eu peu de débats et parmi les organisations syndicales nous sommes les seuls à être intervenus.

Bref, tout cela manque de concret à partir du vécu dans nos boîtes et territoires! Mais surtout de luttes pour imposer des financements uti-

les pour l'emploi et la reconquête d'activités économiques diversifiées, respectant l'environnement et créatrices d'innovations sociales.

Avec notre collectif régional BPI, nous aurons à travailler dans les prochaines semaines, y compris dans la préparation de notre conférence, avec nos UD, les professions et les syndicats pour être une CGT force de propositions sur un financement de notre économie en lien avec notre ambition de construire des revendications pour vivre et travailler partout en Midi-Pyrénées.

Alain Hebert
représentant CGT
au Conseil d'Orientation
de la BPI FRANCE Midi- Pyrénées

Carbone Savoie (65)



« La fermeture de Lannemezan ne se justifie pas »

Dans un contexte de crise mondiale et de bas de cycle de l'industrie de l'aluminium, le PDG de Carbone Savoie, producteur de cathodes graphite et carbone pour les cuves d'électrolyse d'aluminium, a annoncé le 11 février 2014 une restructuration de l'entreprise dans laquelle figure la fermeture du site de Lannemezan.

Il justifie cette dernière, par sa perspective d'un marasme structurel du marché de la cathode, (totalement dépendant de celui de l'Aluminium) jusque vers les années 2019 et la nécessité de réduire les coûts pour s'adapter.

Le marché de l'aluminium a toujours été cyclique. Les périodes de hausse et de baisse, des prix et des volumes de stock, se sont succédé tout au long de son histoire sans qu'aucun producteur au monde n'ait été capable de prévoir le moment du retournement du marché. Les qualités propres à l'aluminium en font un produit de substitution idéal pour de nombreux secteurs d'activité (automobile, aéronautique, infrastructure, électronique, etc). Les récentes déclarations et communications des dirigeants du groupe RIO TINTO, propriétaire de CARBONE SAVOIE ne disent d'ailleurs pas autre chose :

l'aluminium est le marché des matières premières le plus dynamique, et avec leur prévision de croissance annuelle de 6 % de la demande mondiale pendant la prochaine décennie, ils s'attendent à un doublement des capacités de productions installées sur la planète, à l'horizon 2025.

DEPUIS L'ANNONCE, LA CGT N'A CESSÉ DE CLAMER HAUT ET FORT

Dans ses propres publications, dans la presse, sur les radios, à la télévision, lors de toutes les réunions officielles et au cours des nombreuses rencontres avec les différents acteurs économiques que: *la fermeture de Lannemezan ne se justifie pas. C'est une aberration économique, industrielle et un gâchis social.*

A mi-parcours de la procédure du PSE mis en œuvre, nous ne sommes plus les seuls à le dire :

- Le cabinet SECAFI, mandaté pour l'expertise industrielle et économique du plan industriel nous indique qu'il ressort de ses travaux que « *la fermeture de Lannemezan pourrait accroître les difficultés de Carbone Savoie et non les solutionner comme l'affirme la Direction. La pertinence du projet apparaît fort discutable dès lors que les 2 sites restants (Notre-Dame de Briançon et*

Vénissieux) ne peuvent, actuellement, compte tenu de leurs propres contraintes techniques et capacitaires, assumer demain la pleine charge de Lannemezan »

- Le cabinet CIDECOS, mandaté quant à lui dans le cadre de l'expertise Hygiène, sécurité et conditions de travail confirme: « *Affirmer pouvoir absorber toute la production de Lannemezan, sans un investissement notable et non prévu à l'heure actuelle permettant de remettre à niveau les conditions de travail, ne peut conduire qu'à leur aggravation* ».

AUJOURD'HUI NOUS FAISONS LE CONSTAT SUIVANT:

- Les hypothèses prises au moment de l'élaboration du projet de réorganisation de la Direction de CS en juin 2013, basées sur des améliorations techniques permettant d'absorber sur les 2 sites restants, la production de Lannemezan, ne sont aujourd'hui pas présentes. Aucun investissement n'étant effectif, ni même programmé dans un avenir proche, aucune action de formation n'étant envisagée dans l'immédiat pour assurer le transfert de compétences; il serait paradoxal d'arriver à partir du 19 juin à faire mieux ou même autant, avec un site et 84 personnes en moins dans la société.



Carbone Savoie (65)

« *vivre et travailler au pays* »

• La capacité de cuisson de notre société, sans le four à cuire de Lannemezan, ne permet pas d'assurer le faible carnet de commandes actuel. Pour honorer ses commandes, Carbone Savoie utilise aujourd'hui de manière permanente sur le site de Vénissieux, un volant d'une quinzaine d'interimaires et demande également à son personnel d'effectuer un volume d'heures supplémentaires important, ceci représentant au total, près de vingt personnes sur un effectif de 60 sur les seuls fours de Vénissieux. L'existence et la poursuite de cet état de fait n'est pas légalement compatible avec la mise en place d'un plan de suppressions d'emplois.

COMME NOUS LE DISONS DEPUIS DEUX MOIS,

comme le suggère maintenant les cabinets d'expertises SECAFI et CIDECOS, et conformément au seul mandat que nous ont confié les salariés de Lannemezan, nous avons fait lors de toutes les réunions officielles, la proposition suivante :

• Le Four à cuire de Lannemezan doit être maintenu en activité, au sein de CARBONE SAVOIE. Il sécurise la livraison des volumes et par la même assure la pérennité de la société à court et moyen terme.

• L'atelier d'usinage doit rester disponible pour répondre à la demande tant que le carnet de commande de la société l'exige et nous nous engageons à discuter si besoin, sur les bases d'une mise en sommeil temporaire des machines, de mesures d'accompagnement nécessaires, en attendant la reprise prévue dès 2015.

• Dans l'immédiat, la mise en place des mesures d'âge financées exclusivement par l'entreprise et d'ores et déjà actées dans les premières réunions de négociations du PSE doivent permettre une solution acceptable pour tous : les jeunes bénéficiant d'un emploi sur site, les plus vieux mettant un terme à leur vie active et les futures générations conservant la perspective de pouvoir, un jour, à leur tour, vivre et travailler au pays, lorsque la conjoncture redeviendra favorable.

Pour répondre au dictat des dirigeants de RIO TINTO qui exige de toutes ses entités une réduction drastique des coups le PDG de Carbone Savoie s'engage à fermer Lannemezan pour dit-il gagner 5 millions d'€ par an, alors que la mise en œuvre du PSE prévu coûtera selon ses propres prévisions

2 à 3 fois plus cher. Malgré la réalité des faits et bien que gêné par la pertinence des propos unanimes des intervenants autour de son projet, Celui-ci s'obstine à le mener tel quel jusqu'à son terme.

POUR QUE NOTRE PROPOSITION ABOUTISSE ET ELLE SEULE,

nous avons besoin d'une intervention politique efficace, par des prises de paroles publiques à notre sujet, à l'assemblée Nationale et au Sénat. Nous avons également demandé une nouvelle fois l'intervention du gouvernement dans notre affaire, comme le 2 juin dernier, lors de notre rencontre avec les conseillers d'A. Montebourg à Bercy.

Maintenant le temps presse. Nous aurions beaucoup de mal à comprendre qu'à travers celle du site de Lannemezan, la survie de CARBONE SAVOIE ne devienne pas rapidement un des dossiers prioritaires de ceux qui militent pour le redressement productif national.

Henry Cazes

Délégué syndical CGT Carbone Savoie

Jean Jaurès et le syndicalisme



« il a vu s'affirmer le syndicalisme révolutionnaire »

L'année 2014 est marquée par la commémoration des 100 ans de la 1^{re} Guerre mondiale 1914-1918 pour lesquels de nombreux événements officiels ou non, édition de livres, documentaires sont publiés. Mais il y a un siècle Jean Jaurès était assassiné le 31 juillet 1914, le 2 août 1914 la France entrait en guerre contre l'Allemagne.

De nombreux hommages vont être rendus à Jean Jaurès au cours de cette année, il ne fait aucun doute que, dans ce contexte, ses combats pour la justice et pour la paix vont être mis en avant. Ils ne furent pas les seuls et certains sont restés méconnus. C'est pourquoi notre institut régional à l'occasion de la commémoration en 2009 du 150^e anniversaire de sa naissance s'est intéressé à son action et ses rapports avec le mouvement ouvrier et le syndicalisme en publiant le texte d'Alain Boscus, Maître de Conférences en histoire contemporaine à l'Université de Toulouse Mirail, sur cette question. En éditant cette brochure « Jean Jaurès, la CGT, le syndicalisme révolutionnaire et la question sociale »¹ qui comprend de nombreux documents iconographiques nous avons contribué à faire connaître cette dimension de l'action de Jaurès.

Sur la quatrième de couverture on peut y lire: « Jean Jaurès, figure emblématique du mouvement ouvrier a entretenu des liens serrés avec les militants syndicalistes de son époque. Député de Carmaux, leader de grève, attentif à toutes les évolutions du monde du travail, il a vu s'affirmer le syndicalisme révolutionnaire au tournant du siècle dernier. Le cours original pris alors par la confédération générale du travail a profondément marqué l'histoire du syndicalisme français et a posé au socialisme hexagonal des questions qui restent aujourd'hui encore d'une brûlante actualité. Sans en partager les fondements théoriques ni les outrances verbales, il a su nouer un dialogue fructueux avec le syndicalisme révolutionnaire, dialogue exigeant mais inachevé, construit sur la base d'idées communes essentielles, de points de convergence indéniables et de désaccords réels. [...] Ce texte dévoile un Jaurès combatif, désireux d'intégrer dans sa conception de la transformation sociale les forces les plus radicales du mouvement ouvrier. Un Jaurès révolutionnaire [...] attentif aux réformes et aux compromis certes [...], mais loin des clichés réformistes dans lesquels certains cherchent sans cesse à l'enfermer... »

Nous nous réjouissons de l'initiative prévue le 17 juin prochain à

Montreuil par l'IHS CGT et le journal l'Humanité sur ce thème **Jaurès et le syndicalisme**. Notre ami Alain Boscus, membre de l'IRHS CGT Midi-Pyrénées y interviendra, il évoquera, Jean Jaurès et le syndicalisme révolutionnaire.

Nous ne pouvons qu'inciter les militants-es en charge de l'activité syndicale aujourd'hui à participer à cette conférence, ils y puiseront des éléments de connaissance donnant plus que jamais sens à nos combats d'aujourd'hui pour une société plus juste.

Martine Bernard-Roigt

Présidente de l'IRHS CGT Midi-Pyrénées

1 - Edité par l'IRHS CGT Midi-Pyrénées, août 2008

Quelques exemplaires encore disponibles - contact irhs.mp@wanadoo.fr

Répression syndicale Nutribio

« courage et détermination »

JUSTICE POUR LES SEPT DE NUTRIBIO!

C'est le printemps, la saison où bourgeonnent les espoirs. Les salariés de l'entreprise agroalimentaire Nutribio, ont formulé celui de voir leurs salaires augmenter de 7 euros par mois. Modeste, la revendication est balayée d'un revers de main par le patronat. Votée en Assemblée Générale, la grève est suivie majoritairement par les salariés. La direction refuse de négocier. Les grévistes plantent devant l'usine dont ils sont délogés par les CRS.

Aujourd'hui, sept d'entre eux, tous syndiqués à la CGT dont trois élus du personnel, sont menacés de licenciement pour faute lourde, avec mise à pied à titre conservatoire. Cet épisode indique la vraie nature du patronat, révèle son ADN: la violence. En conscience, il a choisi le chemin de l'affrontement, de la médiocrité. Au début du conflit, les salariés et le collectif militant de la CGT ont montré leur courage et leur détermination. Ils n'en manquent pas davantage dans la riposte qui prend forme. Pour preuve, le succès

du rassemblement organisé le 20 mai pour empêcher les licenciements. Devant l'entreprise, les drapeaux rouges n'en finissent plus de flotter, les chants ne cessent de résonner. Les voix continuent de porter, les regards fixent jusqu'à percer, les poings plus que jamais sont serrés et nos yeux de larmes, sont inondés. Ces gouttes qui coulent sur nos joues, ne témoignent d'aucune résignation. Elles valent sur nos visages, comme des perles de fierté. Parce que nous savons qu'un jour ou l'autre, c'est



sur nos lèvres que roulera le mot victoire. D'ores et déjà, l'inspection du travail devrait refuser les licenciements, d'autant que le comité d'entreprise extraordinaire n'a pas validé la procédure. Un camouflet synonyme d'une première paire de gifles à la figure de l'autocratique patronat. Dans ce contexte nous attendons l'arrêt des procédures de licenciements, et l'ouverture immédiate de négociations. Bien des regards sont tournés sur l'évolution de ce conflit. Les soutiens affluent des syndicats, de la population, de partis politiques. Venu à nos côtés, Pierre Laurent, dirigeant du Front de gauche a pris ses responsabilités. Valérie Rabaut, Députée socialiste du Tarn et Garonne, reste aux abonnés absents. Chacun a choisi son camp. Nous ne l'oublierons pas...

Lina Desanti
Secrétaire Générale de l'Union
Départementale CGT 82



Répression syndicale ANRAS

libertés aujourd'hui gravement menacées

Le 22 février 2013, la CGT - solidaire des salarié-es de l'ANRAS et plus particulièrement de leur Délégué Syndical Central CGT, victime de discrimination syndicale - appelait à la mobilisation.

L'affaire du CER de Eup fermé sur décision préfectorale était alors le dernier scandale de l'association; le DSC CGT avait été interviewé par plusieurs médias sur cette situation, ce qui avait déclenché les foudres de la direction.

Ces attaques, orchestrées par la direction zélée de l'ANRAS, ont toujours été sur fond d'intimidation et de répression: la menace d'une sanction disciplinaire à l'encontre du DSC CGT était alors lancée. C'était sans compter sur les 400 manifestant-es venu-es dire au Conseil d'Administration et à la direction de l'ANRAS leur mécontentement et leur soutien au DSC CGT. En février 2013, les manifestant-es exigeaient l'arrêt de toute procédure disciplinaire à l'encontre du DSC CGT et appelaient

les élus politiques à intervenir pour la mise en place d'une nouvelle gouvernance de l'association, comme cela avait été fait pas le passé. Après une journée de mobilisation, la sanction disciplinaire envisagée par la direction n'a pas été posée, grâce à la lutte et à la mobilisation.

La CGT considérait déjà l'attitude de la direction de l'ANRAS rétrograde, discriminante, irresponsable, ne favorisant pas le dialogue social, bien au contraire.

Un an plus tard, des militant-es syndicaux (CFDT, CGT, FO, et SUD) recevaient une convocation à une audition à la Gendarmerie de Balma (31). Entendu-es le 21 mars en qualité de témoins libres, les DSC étaient accompagnés d'une cinquantaine de manifestant-es.

Cette audition a donné lieu à une convocation au TGI de Toulouse le 19 mai 2014, en vue de leur mise en examen. Les organisations syndicales CGT, FO, et SUD appelaient alors à un rassemblement de soutien aux camarades de l'ANRAS.

« *syndicaliste, pas voyou* » c'est le message qui était porté par les 150 manifestant-es venu-es soutenir quatre syndicalistes (CGT, FO, et SUD) de l'ANRAS convoqués. Des dirigeants nationaux, dont Nathalie Gamiochipi, (secrétaire générale de la Fédération CGT Santé et Action Sociale), et Xavier Guillot (secrétaire général de l'Union



Fédérale de l'Action Sociale) étaient parmi les manifestant-es ce 19 mai. Leur présence témoigne de l'enjeu et de la volonté de la CGT à enrayer ces situations de répression à l'encontre de militant-es syndicaux. « *Les libertés syndicales, les libertés d'expressions, les libertés d'agir collectivement sont aujourd'hui gravement menacées. Au prétexte d'une crise financière et économique, les Droits des salariés sont soumis à des pressions considérables avec la mise en œuvre de réformes fondamentales du Droit du Travail qui renforcent les politiques de flexibilité voulues par le MEDEF et qui favorisent la précarité et l'exclusion des salariés.*

Pour tenter de dissuader toute opposition à cette cure d'austérité sociale, une politique répressive à l'encontre de l'action syndicale et progressiste est orchestrée par les promoteurs du libéralisme, avec l'aval du Pouvoir en place. »¹ Cette situation, l'ANRAS la vit depuis plusieurs années.

Avec 35 établissements, 1700 salarié-es, près de 2000 usagers, l'ANRAS est une des plus importantes associations du secteur social et médico-social de la





criminalisation de l'activité syndicale

région: implantée en Midi-Pyrénées, elle est également présente en Languedoc-Roussillon.

A N R A S... Association Nationale de Recherche et d'Action Solidaire nous pouvons nous questionner, au regard de la situation actuelle ce qu'elle a réellement de Solidaire?

Depuis plusieurs années, l'intersyndicale CFDT, CFE-CGC, CGT, FO et SUD de l'ANRAS le dénonce: le président et le Conseil d'Administration de l'ANRAS ainsi que certains ex-dirigeants, persistent à orchestrer tentatives d'intimidation et de déstabilisation à l'encontre des militants. Les représentants du personnel, à l'offensive, œuvrent quotidiennement pour la défense des intérêts individuels et collectifs des salariés. Parce que des tracts intersyndicaux dénoncent des injustices, mettent en lumière des faits, portent des revendications pour l'amélioration des conditions de travail des salarié-es et des conditions de vie des usagers, on use de répression et de discrimination!

Cette situation a atteint son paroxysme puisque ces militant-es ont été convoqué-es pour première comparution. Suite à la plainte déposée le 10 juin 2013 par l'ex-directrice adjointe de l'Association, quatre délégué-es syndicaux centraux (CFDT, CGT, FO, SUD) étaient donc convoqué-es en vue d'une éventuelle mise en examen, au motif d'avoir écrit des propos injurieux et outrages

geants dans un tract intersyndical. Un militant du siège de l'Association est également convoqué pour l'avoir transmis à sa direction.

« La directrice générale est incapable de faire face », voilà les propos qui leur sont reproché d'avoir formulé dans un tract intersyndical.

L'avocat de l'intersyndicale et les trois organisations syndicales considèrent que ces propos ne sont ni injurieux, ni outrageants.

Pour autant, la justice en a décidé autrement: les trois Délégués Syndicaux Centraux de l'ANRAS (CGT, FO, SUD) sont effectivement mis-es en examen. Un élu CGT du siège social est placé sous le statut de témoin assisté uniquement pour avoir remis à sa direction, avant affichage, le tract intersyndical. Le 6 juin prochain, le DSC CFE-CGC est convoqué, lui aussi pour les mêmes motifs.

C'est un véritable sabotage du dialogue social, alors qu'une dynamique positive s'instaurait avec le nouveau directeur général. Le CA de l'ANRAS a donné mandat à l'unanimité en juin 2013, au Président du CA pour ester en justice contre les cinq organisations syndicales. La CGT demande au CA de cesser cette judiciarisation et cette criminalisation de l'activité syndicale et sera toujours présente:

- pour soutenir tous les salarié-es qui sont attaqué-es dans l'exercice de leur mandat ou de leur militantisme,

- pour défendre les libertés d'actions et d'expressions syndicales,
- pour réaffirmer que la liberté de se syndiquer et de militer n'est pas un délit mais un droit fondamental.

L'instrumentalisation de la justice par l'ex-directrice adjointe suit son cours. Les propos du tract ne sont ni injurieux, ni outrageants. S'il devait être saisi, le Tribunal devra reconnaître qu'il n'y a pas d'infraction à écrire des tracts. La CGT profitera de ce débat pour détailler le contexte de conflit social dans lequel ce tract a été rédigé et elle continuera à défendre les intérêts individuels et collectifs des salarié-es, des usagers et de leur famille, malgré les tentatives de répression dont use le CA de l'ANRAS.

Cela ne fait que renforcer la détermination à œuvrer collectivement pour la défense et l'amélioration des conditions de travail des salarié-es et des conditions de vie des usagers. La CGT combat avec la plus grande fermeté cette nouvelle tentative de criminalisation de l'activité syndicale et prendra toutes les initiatives nécessaires.

Cécile Pomies

Coordinatrice régionale CGT
Santé - Action Sociale

1 - Pétition nationale pour les libertés d'actions et d'expressions syndicales

Répression syndicale SAM Technologies

détermination des salariés

Dans ce ciel bien sombre qui voit le FN arriver en tête des élections européennes, il y a des victoires qui font du bien au moral et méritent d'être valorisées pour donner confiance au mouvement syndical, à savoir celle obtenue dans mon entreprise, SAM Technologies (Viviez Aveyron).

En effet, après 4 jours de blocage total (90 % de grévistes) et 2 journées d'après négociations, en présence du médiateur désigné par le Ministère du redressement productif, nous avons obtenu satisfaction sur l'ensemble de nos revendications :

- Maintien des emplois durant au moins 3 ans.
- Pas de délocalisation à l'étranger des pièces fabriquées chez SAM et annonce de nouveaux projets de fabrication de pièces (BOSCH et DAIMLER) pour les années à venir.
- Le plan de compétitivité remettant en cause un certain nombre d'acquis est annulé, il est remplacé par un plan d'industrialisation



permettant à la fois de gagner en compétitivité par des investissements, un meilleur entretien de l'outil de production, mais également d'améliorer les conditions de travail.

- Une personne d'expérience dans le domaine de l'industrie, sera recrutée et chargée de gérer le côté industriel.
- Une table ronde sera organisée à Paris en présence du Ministère, de Renault, de la Direction du groupe, et des représentants CGT.
- Une augmentation du salaire Net, obtenue au travers de divers leviers (Augmentation Générale de 1.5 %, participation mutuelle, prévoyance, prime de transport).
- Dernier jour de grève payé et les autres à récupérer.

Voilà chers (es) camarades, ce qui a été obtenu grâce à la mobilisation, la détermination des salariés de la SAM et le soutien de toutes les structures de notre belle maison CGT (syndicats, syndiqués, Unions locales, Union Départementale, CGT Mécanic Vallée, Comité Régional, CGT Renault, Fédération).

Ces salariés qui ont également exigé que soit inclus dans ces négociations, le renouvellement de ma convention de détachement à l'UD, ce que la direction a accepté.

Ces salariés femmes et hommes qui depuis 18 mois malgré le chantage, les menaces pour l'application d'un



plan de compétitivité n'ont jamais baissé la tête.

Parce que le syndicat leur a donné confiance, parce que toutes les décisions d'actions ont été partagées et décidées avec les salariés, aujourd'hui nous obtenons ce succès.

Je peux vous assurer que nous garderons en mémoire toute notre vie, nous militants CGT, le moment où les yeux rougis par l'émotion pour un grand nombre, les 350 grévistes réunis en Assemblée Générale à 21 heures dans un atelier de l'usine, ont validé l'accord et nous ont acclamé durant de longues minutes en scandant « Tous Ensemble, Tous Ensemble ».

Merci encore en mon nom, celui du syndicat CGT SAM, celui des salariés, pour votre soutien.

David Gistau
Secrétaire Général
de l'UD CGT de l'Aveyron



Les interventions de la CGT

« une année blanche »

*Assemblée plénière du 26 mai 2014
Deuxième contribution du CESER au
Contrat de plan Etat/région 2014-2020
Extraits de la déclaration du groupe :*

En premier lieu, les conseillers CGT tiennent, comme le spécifie clairement l'avis du CESER, à dénoncer le fait que l'année 2014 sera une année blanche étant donné la prolongation du CPER 2007-2013 sans enveloppe financière supplémentaire.

D'autre part, ce contrat de plan, sensé définir une stratégie partagée Etat/Région pour le territoire et d'en acter le financement pour une période de 7 ans, est difficile à appréhender et à juger au regard de l'absence à ce jour de montant financier lui étant alloué. Les récentes et incessantes annonces du gouvernement nous laisseraient penser que nous serions à la veille de bouleversements majeurs sur les périmètres, les compétences et les financements des services publics territoriaux.

Nous ne pouvons que nous associer à la décision de ne donner qu'un avis provisoire en attente d'un projet plus détaillé avant une adoption définitive.

Si nous nous félicitons que l'emploi soit l'objectif prioritaire du CESER, nous rappelons que pour la CGT, celui-ci doit être de qualité, comme

défini par l'Organisation Internationale du Travail en terme de travail décent mais également que l'égalité professionnelle Femmes/Hommes soit réellement mise en place et ne se résume pas à alimenter diverses chartes et actions sans concertation avec les instances représentatives du personnel dans certaines entreprises signataires de ces chartes.

Il est urgent à notre sens, qu'un véritable dialogue territorial s'instaure autour de nouvelles prérogatives en matière d'interventions et de droits sociaux renoués pour les salariés.

Il nous semble que le rôle des travailleurs et de leurs organisations syndicales, dans leur

capacité à intervenir sur les leviers stratégiques du développement économique, social et environnemental est largement minoré, d'autant que des attaques sans précédent sont actuellement menées contre des militants syndicaux et notamment ceux de la CGT, et ce dans notre région (entre autres nos camarades de l'ANRAS, de NUTRIBIO à Montauban, ou encore le Secrétaire Général de l'union départementale CGT de l'Aveyron).



Les interventions de la CGT



« ne pas exclure des filières industrielles »

Nous estimons en effet que l'innovation sociale, prônée par beaucoup, ne peut passer que par une réelle prise en compte des aspirations de l'ensemble des acteurs sociaux.

Pour revenir plus précisément au contenu de ce contrat de plan, nous prenons acte de la visée gouvernementale de relance industrielle, par la contractualisation de priorités de politiques territoriales retenues pour le volet régional et complété par le volet territorial concernant des zones spécifiques.

En revanche, nous nous étonnons du manque criant de soutien à des secteurs comme la santé, la culture, le logement et le tourisme et notamment le tourisme social.

Cela risque d'aggraver à notre avis, des fractures territoriales et ne pas répondre au besoin de rééquilibrage régional entre la métropole toulousaine et le reste de la région.

Ces équilibres doivent se faire avec de véritables services publics garantissant en tout point du territoire une équité de services de qualité à la population et aux entreprises.

Pour la CGT, les services au public ne sauraient en aucun cas remplacer ou se substituer aux Services Publics. C'est dans cet esprit que nous définissons l'usine du futur, garante pour les salariés de très bonnes conditions de travail, innovante en matière d'organisation du travail et

pas seulement axée sur la recherche de compétitivité à tout crin.

Pour la CGT, l'usine du futur ne doit pas exclure des filières industrielles telles que textile, pâte à papier, considérées comme vieillissantes, mais qui sont encore génératrices d'emplois.

Nous nous félicitons des recommandations du CESER de mettre la santé des salariés au cœur des préoccupations, notamment en préconisant le déploiement d'un plan d'action de prévention des risques professionnels.

C'est à ce seul prix que l'aménagement et le développement de Midi-Pyrénées se feront dans un équilibre géographique rationnel, en impulsant les aides aux initiatives locales, en conditionnant ces aides en fonction des projets qui privilégient l'emploi, notamment l'emploi qualifié, pour pérenniser un développement industriel répondant aux enjeux contemporains.

Parce que l'avis reste critique et interrogatif sur la volonté politique et sur les moyens financiers qui seront réellement alloués au CPER, la CGT votera cet avis.

Merci de votre attention.



(Intervention en tribune d'Alain Giacomet)



12e Conférence Régionale



La 12e Conférence régionale aura lieu les 17 et 18 décembre 2014 à Tarbes (65). Sa préparation est donc entrée dans sa phase active.

Dès le 28 février 2014, Alain Hebert et Lionel Pastre étaient chargés de constituer un groupe de travail qui a l'objectif de proposer une feuille de route dans la perspective de cette conférence. Ce groupe compte maintenant 7 membres: les 2 premiers cités + Gisèle Vidallet, David Aylies, Christophe Couderc, Alain Demarchi et Jacky Gaillac.

Ce groupe s'est déjà réuni à 2 reprises (22 avril et 19 mai) et a fait plusieurs propositions. La première est de travailler en sous-groupes de travail, pilotés par un ou des membres du groupe, dans lesquels se rajouteront les membres du Comité Régional qui le souhaitent.

4 sous-groupes ont été proposés et validés:

- Place, rôle et conception du comité régional,¹

- Articulation, prise de décision et composition du comité régional,²
- Documents préparatoires à la conférence,³
- Elus & mandatés.⁴

A chaque étape ou avancée, les propositions seront soumises en plénière au Comité Régional pour validation, ou pas.

Les premières réunions de ces sous-groupes auront lieu courant juin et le groupe principal se réunira le 23 juin.

L'objectif de la conférence sera bien de poursuivre le travail engagé sur « *vivre et travailler partout en Midi-Pyrénées* ». Et pour atteindre cet objectif partagé, les congressistes devront réfléchir à quel outil régional ils auront besoin dans leurs activités quotidiennes de militants, quel outil régional sera nécessaire aux organisations de la CGT pour mener à bien leurs propres activités?

Nous devons travailler à l'échelle régionale, en tenant compte des

spécificités de chaque territoire, voire de chaque entreprise.

Le travail est loin d'être terminé mais il est passionnant et il ne pourra aboutir positivement que si chacune et chacun d'entres-vous s'empare des débats, réflexions, interrogations qui sont posés dans le cadre de la préparation de la conférence régionale et qui apparaîtront dans les documents qui seront fournis avant la conférence régionale. C'est la condition sine qua none pour faire que cette 12e conférence régionale puisse porter haut et fort notre réelle volonté de « *vivre et travailler partout en Midi-Pyrénées* ».

Lionel Pastre
Secrétaire régional

1- David AYLIES, Lionel PASTRE, Gisèle VIDALLET

2- Cédric CAUBERE, Christophe COUDERC, Alain DEMARCHI, Alain HEBERT, Jean-François LAPEYRE

3- DOUSSEAU François, Jacky GAILLAC, Lionel PASTRE, Xavier PETRACHI.

4- David AYLIES, Alain HEBERT

Journée d'action dans la fonction publique



« La CGT a décidé d'amplifier la mobilisation »

Les agents de la fonction publique ne peuvent plus attendre !

En Midi-Pyrénées se sont près 17000 personnes qui ont manifesté dans les rues des principales villes de la région, le 15 mai dernier, dans le cadre de la journée unitaire d'action des agents de la Fonction publique.

Dans l'unité avec les autres organisations, la CGT exige de la Ministre de la fonction publique l'ouverture immédiate de négociations portant en particulier sur le dégel de la valeur du point d'indice et sa revalorisation. Elle entend bien contraindre le gouvernement à revenir sur les scandaleuses déclarations de la Ministre selon lesquelles le dégel du point serait exclu dans le contexte économique actuel.

Pour la CGT, l'augmentation des salaires est en effet précisément le moyen de relancer l'activité économique et de dégager des marges de manœuvre budgétaire.

AU REGARD DE LA SITUATION, IL Y'A URGENCE!

En 12 ans (de mars 2002 à mars 2014), le point d'indice a progressé de 6,6 % alors que l'inflation sur la même période progressait de 21,6 %. Les fonction-

naires et agents publics ont donc vu leur pouvoir d'achat diminuer de 12,3 % en douze ans.

Depuis le gel du point, le 1er juillet 2010, les agents de la fonction publique ont vu leur pouvoir d'achat diminuer de 4,74 %, soit une perte sèche est de 1,69 % par an (chiffres au 1er février 2014, hors tabac).

Augmenter la valeur du point de 5 % ferait rentrer 600 millions d'euros de cotisations salariales supplémentaires pour l'assurance maladie.

Dans son courrier aux députés PS du 28 avril, en page 3, le Premier Ministre a écrit « vous avez également insisté sur la situation des fonctionnaires aux rémunérations les plus modestes des trois fonctions publiques. Je vous confirme qu'ils bénéficieront des mesures de revalorisations déjà prévues pour la catégorie C et les agents de catégorie B en début de carrière. Cela représente en moyenne environ 440 euros de salaire net en plus dès l'an prochain pour 1,6 millions d'agents ».

Contrairement à ce qu'a voulu faire croire le gouvernement et à ce qu'a cru bon d'affirmer une partie de la presse, cette annonce n'a rien de nouveau. Il s'agit de la confirmation des mesures Lebranchu déjà annoncées fin 2013, soit la faible revalorisation de la catégorie C avec un petit effet sur le début de la

catégorie B, revalorisation qui s'applique en deux temps (1er février 2014, puis 1er janvier 2015).

Le résultat des dernières élections tant municipales qu'européennes confirme le rejet de la politique gouvernementale. Il est grand temps que ce dernier réponde favorable aux revendications des salariés.

En ce qui la concerne la CGT a décidé d'amplifier la mobilisation et de mettre sous la pression des salariés la conférence sociale avec un temps fort de mobilisation le 26 juin.

Salariés du privé comme du public faisons grandir le rapport de force pour gagner sur nos revendications.

Christophe Couderc
Fédération CGT Services Publics

Congrès de l'UD de l'Ariège:

Le Congrès s'est tenu les 3 et 4 avril 2014 à Foix, Didier Mezin succède à Christophe Couderc comme Secrétaire Général de l'Union Départementale.



Assemblée Générale de TLC :

**Tourisme Loisirs Culture
Midi-Pyrénées** (Réseau ANCAV TT)



Tél : 05 61 29 83 29

Horaires d'ouverture :
lundi, mercredi, vendredi
de 10h00 à 12h00
et de 14h00 à 17h00
Mardi et jeudi
de 13h00 à 17h00

L'AG annuelle de Tourisme Loisirs Culture s'est tenue le lundi 26 mai 2014 au local du CER des cheminots à Albi.

